



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ultime réunion de négociations sur « les contreparties au travail du dimanche et en soirée » engagées à la Fnac entre les Organisations Syndicales majoritaires (CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD) et la Direction a eu lieu le 11 janvier 2016.

La CGT, FO et SUD Fnac ne signeront pas le projet d'accord présenté depuis par la Direction, synonyme de régression sociale majeure.

Nous considérons que chaque salarié a le droit de vivre dignement, sans avoir à vendre une partie de son droit au repos pour chercher à obtenir l'argent qui lui manque.

Les bons résultats financiers du Groupe, ne servant que la rémunération indécente du « top management » passée de 7,6 millions à 19,6 millions entre 2014 et 2015, sont construits principalement sur des plans d'économies dont la masse salariale est la principale variable d'ajustement, à travers des suppressions d'emplois massives sur les magasins et une politique de modération salariale.

L'une des conséquences recherchée de ce blocage est de créer à travers la paupérisation des salariés restants, un « volontariat » contraint de travailler sur des horaires atypiques donnant lieu à des contreparties financières.

Contreparties dont le financement doit être mis en regard avec les économies toujours attendues pour financer le rachat de Darty et le remboursement dû de 68 millions d'euros pour M. Pinault, qui ne peuvent avoir qu'un effet mécanique négatif sur les salaires et les emplois à l'échelle du Groupe.

Contreparties renforçant aussi les inégalités salariales déjà prégnantes en créant deux types de travailleurs dont la rémunération et les conditions de travail pourraient être diamétralement opposées et concourant à banaliser le repos dominical en journée travaillée.

Alors qu'un rapide calcul permet de comprendre qu'ouvrir un jour de plus, c'est 1/7^{ème} de temps à couvrir en plus, soit une augmentation d'au moins 16% de l'amplitude horaire, la Direction pour couvrir les nouvelles tâches de travail à accomplir propose 2,6% d'embauches, dont la pérennité n'est pas garantie.

Rapprochées par exemple des 6 à 7% de baisses d'effectifs annuels constatés sur la société Fnac Paris sur les exercices 2013 et 2014, on peut légitimement craindre que ces 2,6% d'embauches seraient perdues en moins de 6 mois, consacrant une intensification du travail déjà réelle.

Nous sommes également conscients du rôle de « laboratoire social » joué par la Fnac, dont la recherche de gains à court terme via des prises de part de marché en déréglementant les horaires, entraîne toutes les autres professions et la société, le dernier exemple en date étant le test opéré par feu le service public la Poste pour livrer 7/7 durant les fêtes de fin d'année.

La CGT, FO et SUD restent fermement opposés à l'extension du travail dominical et de nuit, néfaste pour la santé et niant le droit à une vie privée et citoyenne normale des salariés de la Fnac, déjà soumis à une importante flexibilité horaire, dont le seul jour de repos commun est aujourd'hui remis en cause.

Fait le 20 janvier 2016.

Boris Lacharme, DSC CGT Fnac Paris – 06 88 65 26 62

Thierry Lizé, DSC FO Fnac Relais – 06 22 28 68 15

Olivier Gasnier, Secrétaire National SUD Fnac – 06 98 92 46 59